Programme des enseignements du Diplôme de Formation Approfondi en Sciences Médicales – 2023-2024

Semestre 7 et 8 CM : 10h TD : TP : 50h	**UE d'engagement Pédagogique Tutorat Service Sanitaire et Social**	6 ECTS Optionnelle
Responsable(s)	M. GIGANTE (PU-PH 52-04) R. BUN (CCA)	
Pré-requis	Validation de l'UE Service Sanitaire et Social de DFGSM3	
Objectifs	Le tutorat Service Sanitaire et Social (SSES) est un engagement dans la formation et l'accompagnement des étudiants de DFGSM3 effectuant leur SSES. L'objectif primaire sera de suivre et de conseiller un ou plusieurs groupe d'étudiants de DFGSM3 dans la préparation et la réalisation de leurs actions de terrain. L'objectif second est d'acquérir des compétences complémentaires en Santé publique, en didactique et techniques de communication. Cette UE est accessible aux autres filières dans le cadre d'une UE d'ouverture	
Contenu	**Formation théorique :** **Cours 1 : Introduction à la santé publique et aux enjeux du service sanitaire** **Cours 2 : Épidémiologie et surveillance de la santé publique** **Cours 3 : Promotion de la santé et prévention des maladies dans la communauté** **Cours 4 : Gestion des programmes de santé publique et évaluation des interventions** **Cours 5 : Communication en santé publique et sensibilisation des populations** **Formation Pratique** **Coaching $ méthodologique : animation de groupe, organisation, bien-être, gestion du stress,** **Accompagnement des étudiants lors de leurs formation (colloque, IREPS) et sur le terrain.**	
Evaluation	Évaluation sur l'ensemble des implications du tuteur rapportées sur une grille de notation	
Compétences acquises	Approfondir ses connaissances en Santé Publique Développer ses compétences personnelles en communication Capacité à suivre un groupe d'étudiant et individualisation des besoins Compétences de base en didactique et en pédagogie Utilisation d'outils numérique de communication La Validation de L'UE d'engagement Pédagogique Tutorat Service Sanitaire et Social valide automatiquement l'UE d'engagement Pédagogique dans le cadre de la Valorisation du Parcours de Formation (40 points)	